

AVIS N° 179 - 2018 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

CROWN SIEM CI

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société CROWN SIEM procédera au fractionnement de ses actions (symbole : SEMC).

L'opération de fractionnement se déroulera selon les modalités suivantes :

- la date effective du fractionnement des actions est fixée au **jeudi 20 décembre 2018** ;
- le rapport de fractionnement est de **quarante (40) actions nouvelles pour une (1) action ancienne** ;
- la valeur nominale de l'action passera de 3 000 FCFA à 75 FCFA ;
- le nombre d'actions composant le capital de la société passera de 629 740 à 25 189 600 ;
- la valeur théorique de l'action fractionnée sera publiée par Avis de la BRVM, dans le Bulletin Officiel de la Cote, le **mercredi 19 décembre 2018**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège au (225) 20 32 66 85 / (225) 20 32 66 86, ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 05 décembre 2018

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Etudes, de la Stratégie et du
Développement du Marché,
Chargé de l'Intérim

Birahim DJOUF



W. P. D. B.